



Renseignements généraux

Consultez le site [Québec.ca](https://quebec.ca), section « Parrainer un membre de votre famille », pour comprendre les conditions, les procédures et les responsabilités liées au parrainage.

Pour vous aider à remplir ce formulaire, notez aussi les définitions suivantes :

Garant ou garante : celui ou celle qui s'engage à aider une personne ressortissante étrangère et les membres de sa famille qui l'accompagnent à s'établir au Québec.

Cogarant ou cogarante : époux(-se) ou conjoint(e) de fait de la personne garante qui s'engage à assumer les mêmes responsabilités qu'elle envers les personnes parrainées.

Marche à suivre

Vous devez :

- Remplir ce formulaire et l'imprimer ensuite. Nous vous recommandons de remplir le formulaire à l'ordinateur. Si vous remplissez le formulaire à la main, vous devez écrire en caractères d'imprimerie à l'encre bleue ou noire;
- Signer ce formulaire à la section 8 et, si vous devez remplir la section 9, à la section 9 également. Si votre époux(-se) ou conjoint(e) de fait demande à être cogarant(e) de l'engagement avec vous, il ou elle doit aussi signer aux mêmes endroits.

Nous acceptons les types de signatures suivants :

- La signature manuscrite originale;
- La signature manuscrite photocopiée;
- La signature manuscrite apposée à l'aide d'un accessoire technologique (par exemple : un stylet, un écran tactile ou une souris);
- La signature manuscrite numérisée (par exemple en apposant une signature manuscrite sur un document papier et en numérisant le document signé).

Les autres types de signatures (numériques ou dactylographiés) ne sont pas acceptés.

Rassembler tous les documents demandés dans la partie 2 du formulaire en respectant le format exigé;

- Suivre les instructions dans la partie 2 du formulaire pour transmettre votre demande.



Votre demande vous sera retournée sans être traitée si :

- Vous n'avez pas rempli toutes les sections du formulaire qui vous concernent;
- Vous ou, le cas échéant, la personne qui se porte cogarante avec vous n'avez pas signé le formulaire aux sections 8 et 9;
- Il manque des documents obligatoires (documents indiqués dans la partie 2 du formulaire);
- Vous n'avez pas joint le paiement exact des frais exigés.

Remarque : Les enfants à charge qui ont déjà la citoyenneté canadienne n'ont pas à être parrainés.

Si vous parrainez **uniquement** des enfants, vous devez remplir **un formulaire de demande d'engagement par enfant**, en désignant chaque enfant comme personne parrainée principale, **et un formulaire de demande de sélection permanente** pour chaque enfant.

Recours aux services d'un(e) intermédiaire pour vous représenter

Ce formulaire est conçu pour vous permettre de le remplir par vous-même.

Si vous décidez de recourir aux services d'une personne intermédiaire en immigration dans vos démarches de parrainage, sachez que cela ne vous donnera pas accès à un traitement prioritaire ou particulier.

Pour connaître les intermédiaires autorisés, consultez le site [Québec.ca](https://quebec.ca), section « Se faire représenter dans ses démarches d'immigration ».



Partie 1 — Demande d'engagement

1. Renseignements sur la personne garante

Sexe Féminin Masculin

Nom de famille à la naissance	Prénom(s)
-------------------------------	-----------

Nom de famille après mariage (s'il y a lieu)	Autres nom(s) ou prénom(s)
--	----------------------------

Date de naissance (année/mois/jour)	Pays de naissance	Pays de citoyenneté
-------------------------------------	-------------------	---------------------

Numéro d'assurance sociale

S'il y a lieu, date d'obtention de la résidence permanente ou de la citoyenneté canadienne (statut le plus récent) :

(année/mois/jour)

Adresse de votre résidence

Numéro	Rue	Appartement
--------	-----	-------------

Ville	Province ou État	Code postal
-------	------------------	-------------

Téléphone	Autre téléphone	Courriel
-----------	-----------------	----------

État matrimonial

Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(-ve)
Conjoint(e) de fait Célibataire (jamais marié, ni conjoint de fait)Depuis le

(année/mois/jour)

Réservé à l'administration Numéro de dossier sur l'engagement signé
--

2. Personne cogarante (s'il y a lieu)

Seul votre conjoint(e) de fait ou votre époux(-se) peut se joindre à votre demande comme cogarant(e).

Est-ce que votre époux(-se) ou conjoint(e) de fait se porte cogarant(e) de l'engagement avec vous ?

Oui. Vous devez fournir les renseignements sur son identité.

Non. Passez à la section 3.

Nom de famille à la naissance	Prénom(s)
-------------------------------	-----------

Nom de famille après mariage (s'il y a lieu)	Autres nom(s) ou prénom(s)
--	----------------------------

Date de naissance (année/mois/jour)	Pays de naissance	Pays de citoyenneté
-------------------------------------	-------------------	---------------------

Numéro d'assurance sociale

S'il y a lieu, date d'obtention de la résidence permanente ou de la citoyenneté canadienne (statut le plus récent) :

(année/mois/jour)

3. Personne parrainée principale

La personne parrainée principale est la personne ressortissante étrangère qui a un lien de parenté admissible avec vous.

Pour vérifier que ce lien de parenté est admissible au parrainage, consultez le site Quebec.ca, section « Parrainer un membre de votre famille ».

Sexe Féminin Masculin

Nom(s) de famille inscrit(s) dans le passeport/document de voyage		Prénom(s) inscrit(s) dans le passeport/document de voyage	
Nom(s) de famille à la naissance, si différent du nom inscrit dans le passeport/document de voyage		Autres nom(s) ou prénom(s) utilisé(s) (s'il y a lieu)	
Date de naissance (année/mois/jour)	Pays de naissance	Pays de citoyenneté	

Cette personne est votre :
Indiquez votre lien de parenté avec la personne parrainée principale

Dans le tableau qui suit, cochez l'option correspondant à votre lien de parenté avec la personne parrainée principale, puis répondez aux déclarations relatives à cette personne.

Lien de parenté avec la personne parrainée principale	Cochez les déclarations qui correspondent à votre situation	
Époux(-se)	Au moment de mon mariage avec cette personne, je n'étais pas marié(e) avec une autre personne.	
	Je ne vis pas séparément de cet époux(-se) depuis un an ou plus ET je ne suis pas conjoint(e) de fait ou partenaire conjugal(e) d'une autre personne.	
	Je n'ai pas d'engagement de parrainage encore valide envers un(e) autre époux(-se), conjoint(e) de fait ou partenaire conjugal(e).	
Conjoint(e) de fait ou partenaire conjugal(e)	Je vis maritalement (en relation conjugale) avec cette personne depuis au moins un an.	
	OU Je vis une relation maritale (conjugale) avec cette personne depuis au moins un an, mais nous ne pouvons pas habiter ensemble parce qu'elle ou il est persécuté(e) ou fait l'objet d'un contrôle pénal dans son pays.	
	Je n'ai pas d'engagement de parrainage encore valide envers un(e) autre époux(-se), conjoint(e) de fait ou partenaire conjugal(e).	
Père, mère, grand-père ou grand-mère	Cette personne est mon propre parent biologique ou adoptif.	

Lien de parenté avec la personne parrainée principale	Cochez les déclarations qui correspondent à votre situation		
Enfant à charge	Cet enfant est âgé de moins de 18 ans.		
	Cet enfant est âgé de 18 ans ou plus, ne peut subvenir à ses besoins du fait de son état physique ou mental et n'a pas cessé de dépendre du soutien financier d'un de ses parents depuis qu'il a atteint l'âge de 18 ans.		
	Cet enfant n'est pas marié(e) ou conjoint(e) de fait.		
	Cet enfant est mon enfant biologique.		
	Cet enfant a déjà fait l'objet d'un jugement ou d'une décision prononçant son adoption. Important : Pour être reconnue légalement au Québec, l'adoption d'un enfant doit être plénière. L'adoption plénière a pour effet de rompre complètement le lien de filiation entre l'enfant et sa famille d'origine. <i>Veuillez fournir les renseignements suivants :</i> Le jugement ou la décision prononçant l'adoption de l'enfant que je désire parrainer a été prononcé à Ville Pays le Date de l'adoption (année/mois/jour) L'enfant avait an(s) au moment du jugement ou de la décision. J'ai obtenu le jugement ou la décision d'adoption avant d'immigrer au Québec. J'étais temporairement à l'extérieur du Canada au moment où j'ai obtenu le jugement ou la décision d'adoption. Je me trouvais à l'étranger à titre de : Visiteur(-se) Travailleur(-se) temporaire Étudiant(e) Autre Précisez à quel titre vous vous trouviez dans un autre pays Au moment où j'ai obtenu ce jugement ou cette décision, je demeurais à Ville Pays Je demeurais au Québec au moment de l'adoption et j'ai effectué moi-même les démarches d'adoption internationale à l'étranger, sans passer par un organisme agréé et sans avoir obtenu l'autorisation du Secrétariat aux services internationaux à l'enfant.		
		Cet enfant sera adopté (ou est en cours d'adoption) selon une démarche autorisée au Québec par le Secrétariat aux services internationaux à l'enfant.	
Enfant mineur orphelin qui est votre frère, sœur, neveu, nièce, petit-fils ou petite-fille		Cet enfant est âgé de moins de 18 ans.	
		Les <u>deux</u> parents de cet enfant sont décédés.	
		Cet enfant n'est pas marié(e) et n'a pas de conjoint(e) de fait.	
	Cet enfant est mon frère, ma sœur, mon neveu, ma nièce, mon petit-fils ou ma petite-fille. (Il peut s'agir d'un lien de sang ou par suite d'un processus d'adoption.)		

Lien de parenté avec la personne parrainée principale	Cochez les déclarations qui correspondent à votre situation	
Autre membre de la parenté	Je suis lié(e) à cette personne par les liens du sang ou de l'adoption.	
	Je n'ai aucun autre proche parent vivant que je pourrais parrainer, comme : • Un(e) époux(-se), conjoint(e) de fait ou partenaire conjugal(e); • Un enfant biologique ou adoptif; • Un père ou une mère; • Un grand-père ou une grand-mère; • Un frère ou une sœur mineur(e) et orphelin(e); • Un neveu ou une nièce mineur(e) et orphelin(e); • Un petit-fils ou une petite-fille mineur(e) et orphelin(e).	
	Aucun membre de ma famille (oncle ou tante ou un des membres de la famille énumérés ci-dessus) n'est : • Citoyen canadien(-ne); • Résident permanent(e) du Canada; • Indien(-ne) inscrit(e) aux termes de la <i>Loi sur les Indiens</i>.	

Réservé à l'administration	
Numéro de dossier	Durée de l'engagement

4. Membres de la famille de la personne parrainée principale

Vous devez déclarer tous les membres de la famille de la personne parrainée principale, même ceux qui ne l'accompagneront pas au Québec.

Les « membres de la famille » sont définis comme :

- Son époux(-se) ou son conjoint(e) de fait;
- Ses enfants à charge ou ceux de son époux(-se) ou conjoint(e) de fait, c'est-à-dire : leurs enfants biologiques ou adoptés¹ qui sont dans l'une des situations suivantes :
 - Enfant âgé de moins de 22 ans qui n'est pas marié(e) ni conjoint(e) de fait,
 - Enfant de 22 ans ou plus qui, au moins depuis la date de ses 22 ans, est incapable de subvenir à ses besoins en raison de son état physique ou mental et qui dépend du soutien financier de l'un de ses parents;
- Les enfants à charge de ses enfants à charge.

4.1 Époux(-se) ou conjoint(e) de fait (s'il y a lieu)

Ne pas remplir ces champs si vous êtes l'époux(-se) ou le(la) conjoint(e) de fait de la personne parrainée principale.

Nom(s) de famille inscrit(s) dans le passeport/document de voyage	Prénom(s) inscrit(s) dans le passeport/document de voyage
Nom(s) de famille à la naissance, si différent du nom inscrit dans le passeport/document de voyage	Autres nom(s) ou prénom(s) utilisé(s) (s'il y a lieu)
Date de naissance (année/mois/jour)	

Cette personne accompagne-t-elle la personne parrainée principale au Québec ? Oui Non

Réservé à l'administration	
Durée de l'engagement	

1. Pour qu'un enfant adopté soit reconnu comme enfant à charge, il doit avoir été adopté de façon plénière. L'adoption plénière met fin définitivement au lien de parenté entre l'enfant et sa famille d'origine. Elle crée un nouveau lien avec le parent qui adopte.

4.2 Enfants à charge (s’il y a lieu)

Dans le tableau ci-dessous, identifiez tous les enfants à charge de la personne parrainée principale, si elle en a. Si ces enfants ont eux-mêmes des enfants à charge, vous devez aussi les identifier.

Pour chaque enfant, indiquez la lettre correspondant à sa situation parmi les suivantes :

- A. Enfant biologique âgé de moins de 22 ans qui n’est pas marié ni conjoint de fait;
- B. Enfant adopté² âgé de moins de 22 ans qui n’est pas marié ni conjoint de fait;
- C. Enfant biologique ou adopté âgé de 22 ans ou plus qui est incapable de subvenir à ses besoins en raison de son état physique ou mental et qui dépend du soutien financier de l’un de ses parents;
- D. Enfant à charge d’un enfant à charge.

Si aucune des situations A, B, C ou D ne s’applique à l’enfant, celui-ci n’est pas admissible comme enfant à charge.

Nom(s) de famille*	Prénom(s)*	Sexe		Date de naissance (année/mois/jour)	Accompagnera la personne parrainée principale au Québec		Situation A, B, C, D (voir ci-dessus)	Citoyenneté	Réservé à l'administration Durée de l'engagement
		M	F		Oui	Non			

Si vous manquez d’espace pour répondre à la présente question, poursuivez sur une feuille séparée que vous nous transmettez annexée au présent formulaire.

* Nom(s) et prénom(s) inscrits dans leur passeport ou leur certificat de naissance.

5. Admissibilité pour parrainer

Vous devez cocher « oui » ou « non » pour chaque énoncé. Si votre conjoint(e) de fait se porte cogarant(e) de l’engagement avec vous, il ou elle doit aussi le faire.

		Garant(e)		Cogarant(e) (s’il y a lieu)	
		Oui	Non	Oui	Non
5.1	Je réside au Québec. Si vous parrainez votre époux(-se), votre conjoint(e) de fait, votre partenaire conjugal(e) ou votre enfant à charge, vous pouvez résider à l’étranger pour le moment, mais vous devez vous engager à résider au Québec lorsque la personne parrainée principale obtiendra la résidence permanente. Pour ce faire, vous devez remplir et signer la <u>Déclaration du garant à l’étranger</u> (formulaire A-0539-F).				

2. Pour qu’un enfant adopté soit reconnu comme enfant à charge, il doit avoir été adopté de façon plénière. L’adoption plénière met fin définitivement au lien de parenté entre l’enfant et sa famille d’origine. Elle crée un nouveau lien avec le parent qui adopte.

		Garant(e)		Cogarant(e) (s'il y a lieu)	
		Oui	Non	Oui	Non
5.2	Je reçois des prestations d'aide de dernier recours (aide sociale). Si vous avez coché oui, est-ce que ces prestations vous sont accordées en raison de votre âge ou d'une invalidité créant des contraintes sévères qui vous empêchent d'occuper un emploi de façon permanente ou pour une durée indéterminée?				
5.3	J'ai déjà fait l'objet d'un divorce ou d'une séparation. J'ai des enfants d'une union antérieure. Si vous ou votre conjoint(e) avez coché oui à l'un ou l'autre des énoncés ci-dessus, vous devez remplir et signer l'<i>Autorisation à la collecte et à la communication de renseignements personnels</i> (formulaire A-0527-FO) et répondre aux questions 5.3.1 et 5.3.2 ci-dessous. Si vous avez coché non, passez à la section 5.4.				
	5.3.1 J'ai manqué à mes obligations alimentaires envers mon ex-époux(-se) ou envers mes enfants au cours des cinq dernières années et un tribunal a prononcé un jugement qui prévoit des mesures d'exécution forcée. Si vous avez coché oui, passez à 5.3.2. Si vous avez coché non, passez à 5.4.				
	5.3.2 J'ai déjà remboursé toutes les sommes dues selon ce jugement et selon les ententes qui en découlent. Si vous avez coché oui, vous devez fournir les preuves de remboursement de la totalité des sommes dues.				
5.4	J'ai déjà conclu un engagement dans le passé. Si vous avez coché oui, passez à la question 5.4.1. Si vous avez coché non, passez à 5.6.				
	5.4.1 Au moins une des personnes que j'ai déjà parrainées a reçu des prestations d'aide de dernier recours (aide sociale) pendant la durée de l'engagement. Si vous avez coché oui, passez à la question 5.4.2. Si vous avez coché non, passez à la question 5.5.				
	5.4.2 J'ai remboursé au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale la totalité des sommes dues qui ont été versées sous forme d'aide financière de dernier recours (aide sociale) à au moins une des personnes que j'ai déjà parrainées. Si vous avez coché oui, vous devez fournir les preuves de remboursement de la totalité des sommes dues.				
5.5	J'ai déjà conclu un engagement envers un(e) conjoint(e) dans le passé. Si vous avez coché oui, remplissez les espaces ci-dessous. Si vous avez coché non, passez à la question 5.6. L'engagement visant, _____, dont la date Nom du conjoint ou de la conjointe de naissance est le _____, a pris fin le _____. (année/mois/jour) (année/mois/jour)				
5.6	Je suis en détention dans une prison ou un pénitencier.				
5.7	Je suis visé(e) par une mesure de renvoi du Canada (ordre d'expulsion).				

		Garant(e)		Cogarant(e) (s'il y a lieu)	
		Oui	Non	Oui	Non
5.8	J'ai été déclaré(e) coupable, au Canada ou à l'étranger, d'une des infractions suivantes : • Un délit sexuel; • Une tentative ou une menace de commettre un délit sexuel; • Une infraction entraînant des lésions corporelles contre un proche ou un membre de ma parenté; • Une tentative ou une menace d'infraction entraînant des lésions corporelles contre un proche ou un membre de ma parenté; • Un acte criminel violent; • Une tentative ou une menace d'infraction entraînant des lésions corporelles. Si vous avez coché oui, passez à la question 5.8.1. Si vous avez coché non, passez à la section 6.				
	5.8.1 En lien avec cette déclaration de culpabilité, j'ai été acquitté(e) en dernier ressort, j'ai obtenu une suspension de mon casier judiciaire ou j'ai purgé ma peine depuis au moins cinq ans avant la date de dépôt de la présente demande. Si oui, vous devez joindre les documents de preuve de cet acquittement, de la suspension de votre casier judiciaire ou de la fin de votre peine depuis au moins 5 ans.				

6. Personne qui vous assiste ou vous représente dans le cadre de votre demande

	Oui	Non
Avez-vous recours, pour la présente demande, à une personne rémunérée qui vous conseille, vous assiste ou vous représente ? Si vous avez coché oui, répondez aux questions ci-dessous. Si vous avez coché non, passez à la section 7. S'agit-il :		
• D'un(e) avocat(e) membre du Barreau du Québec ? Numéro de membre au Barreau du Québec : _____		
• D'un notaire membre de la Chambre des notaires du Québec ? Numéro de membre à la Chambre des notaires du Québec : _____		
• D'une personne titulaire d'une autorisation spéciale délivrée par le Barreau du Québec ou par la Chambre des notaires du Québec ?		
• D'une autre personne rémunérée qui n'est ni avocat, ni notaire ? Prénom et nom de famille de cette personne : _____		
• Cette personne est-elle un(e) consultant(e) reconnu(e) par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ? Si vous avez coché oui, vous devez fournir son numéro d'inscription tel qu'il apparaît au <u>Registre québécois des consultants en immigration</u>. _____ Numéro d'inscription		

7. Protection des renseignements personnels

Utilisation des renseignements personnels fournis

Les renseignements personnels collectés par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Ministère) dans ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre demande. Lorsque la loi nous l'autorise, nous pourrions utiliser les renseignements personnels fournis pour d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été recueillis. Pour en savoir davantage sur ces cas d'exceptions, nous vous invitons à consulter notre [Cadre de gouvernance à l'égard des renseignements personnels](#).

Protection des renseignements personnels fournis

Les renseignements personnels fournis seront traités de façon confidentielle. Ils ne seront consultés que par les personnes employées du Ministère qui ont qualité pour les recevoir, lorsqu'ils sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. L'information concernant les renseignements personnels fournis, les catégories de personnes qui ont accès à ceux-ci, la base juridique sur laquelle cet accès leur est permis ainsi que la durée de leur conservation est présentée dans notre [inventaire des fichiers de renseignements personnels](#).

Notez que certains risques, règles, garanties et droits sont associés à la gestion des renseignements personnels fournis. Nous mettons tout en œuvre pour en assurer la protection. Pour obtenir plus de détails sur la façon dont nous gérons et nous protégeons les renseignements personnels fournis, veuillez consulter notre [Cadre de gouvernance à l'égard des renseignements personnels](#).

Conséquences d'un refus de répondre à cette demande obligatoire

Si vous refusez de répondre à cette demande obligatoire de collecte et d'utilisation de renseignements personnels, nous pourrions rejeter votre demande d'engagement.

Vous pouvez demander de mettre fin au traitement de votre demande d'engagement à tout moment. Nous cessons tout usage de vos renseignements personnels au moment où nous en sommes informés. Cette demande d'arrêt de traitement entraînera une décision pour fermer votre dossier.

Les renseignements personnels fournis peuvent tout de même être utilisés, communiqués ou conservés à d'autres fins, conformément aux lois applicables. Ils seront détruits selon les règles prévues à notre calendrier de conservation.

Droits en lien avec les renseignements personnels fournis

Toute personne dont les renseignements personnels sont collectés dans ce formulaire a le droit d'être informée des renseignements personnels que nous détenons sur elle, de se les faire communiquer et d'en demander la rectification.

Pour savoir comment exercer ces droits, consultez notre site Web à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information>.

Si vous estimez que nos pratiques ne sont pas conformes aux dispositions prévues par la [Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels](#), vous pouvez déposer une plainte selon le [Processus de traitement des plaintes et des commentaires de la clientèle](#) déjà en place au Ministère. Dans le cas où la plainte s'avérerait fondée, nous prenons les mesures requises pour corriger la situation dans les meilleurs délais.

En cas de désaccord avec la réponse finale communiquée, vous pouvez formuler une plainte à la [Commission d'accès à l'information du Québec](#).

Aide pour comprendre la portée du consentement

Pour obtenir de l'assistance afin de vous aider à comprendre la portée du présent consentement, vous pouvez communiquer par téléphone avec le Centre de contacts clientèle au [514 864-9191](#) de la région de Montréal ou au [1 877 864-9191](#) d'ailleurs au Québec (sans frais).

Consentement à la collecte et à l'utilisation des renseignements personnels fournis

Le consentement que vous donnez dans ce formulaire est valide jusqu'à ce que les objectifs de la collecte soient atteints.

En nous transmettant ce formulaire rempli et signé, vous reconnaissez avoir lu et compris le contenu de cette section sur la protection des renseignements personnels.

Communication des renseignements personnels fournis

Les renseignements personnels suivants pourront être communiqués au ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et à Revenu Québec afin de vérifier que vous respectez certaines conditions pour parrainer une personne (paragraphe 3, 8 et 9 de l’article 66 du Règlement sur l’immigration au Québec) : vos renseignements d’identité, votre numéro d’assurance sociale, votre adresse de résidence, votre adresse postale.

Si votre demande d’engagement vise à parrainer un enfant mineur orphelin, les renseignements personnels suivants pourront aussi être communiqués à un Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) ou un Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) : vos renseignements d’identité, votre adresse de résidence, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et votre courriel. La communication de ces renseignements à un CISSS ou un CIUSSS vise à obtenir une évaluation de votre capacité à prendre en charge l’enfant mineur que vous souhaitez parrainer (article 73 du Règlement sur l’immigration au Québec).

Par la transmission de ce formulaire rempli et signé, vous reconnaissez avoir lu et compris cette section sur le consentement à la communication des renseignements personnels fournis.

8. Engagement et déclarations

L’engagement est un contrat entre vous et le gouvernement du Québec. Il entre en vigueur dès que la personne ou les personnes parrainées obtiennent la résidence permanente.

Ce contrat vous engage à :

- Subvenir, pendant toute la durée de l’engagement, aux besoins essentiels de la personne que vous parrainez et des membres de sa famille qui l’accompagnent;
- Rembourser au gouvernement du Québec, ou à celui d’une autre province canadienne, toute aide financière de dernier recours (aide sociale) versée, le cas échéant, à la personne parrainée ou à un membre de sa famille qui l’accompagne au Québec;
- Fournir l’accompagnement nécessaire à la personne que vous parrainez et aux membres de sa famille dans leurs démarches d’intégration. Cela inclut de l’aide pour :
 - apprendre le français et s’inscrire à des cours de français,
 - rechercher un emploi,
 - inscrire les enfants à l’école,
 - accéder aux services publics.

Si votre époux(-se) ou conjoint(e) de fait se porte cogarant(e) de l’engagement avec vous, vous êtes tous deux responsables de l’entièreté des obligations énumérées ci-dessus.

Ni l’obtention de la citoyenneté canadienne, ni la séparation ou le divorce ne mettent fin à l’engagement avant son échéance. L’engagement reste également en vigueur même si la situation financière de la personne garante se détériore.

La durée de votre engagement varie selon le lien familial avec les personnes parrainées :

Personne parrainée	Durée de l’engagement	Précisions
Époux(-se), conjoint(e) de fait ou partenaire conjugal(e)	3 ans	
Enfant de moins de 16 ans	Minimum 10 ans	L’engagement est d’une durée de 10 ans ou jusqu’à l’âge de la majorité (18 ans) selon la plus longue des deux périodes.
Enfant de 16 ans et plus	Minimum 3 ans	L’engagement est d’une durée de 3 ans ou jusqu’à l’âge de 25 ans selon la plus longue des deux périodes.
Autres membres de la parenté	10 ans	

	Garant(e)		Cogarant(e) de l'engagement (s'il y a lieu)	
	Oui	Non	Oui	Non
J'ai lu et j'accepte tous les termes de mon engagement énumérés ci-dessus.				
Je déclare que les renseignements fournis dans la présente demande et dans les documents fournis à l'appui de celle-ci sont complets et exacts.				
Je comprends que, si je communique au Ministère un renseignement que je sais, ou que j'aurais dû savoir, être faux ou trompeur relativement à une demande, je commets une infraction à la <i>Loi sur l'immigration au Québec</i> et je suis passible d'une amende.				
J'aviserai le Ministère de tout changement aux renseignements fournis dans cette demande dans les 30 jours suivant ce changement.				

Je comprends que le Ministère peut :

• Exiger, dans le délai et de la façon qu'il l'indique, tout renseignement ou document supplémentaire qu'il juge pertinent;				
• Me convoquer à une entrevue afin que je lui démontre la véracité des faits contenus dans mes déclarations;				
• Vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande;				
• Annuler une décision lorsque : – la demande relative à cette décision contenait une information ou un document faux ou trompeur, – la décision a été prise par erreur, – les conditions requises pour la prise d'une décision favorable cessent d'exister, – l'intérêt public l'exige.				
• Rejeter une demande qui contient un renseignement ou un document faux ou trompeur ou rejeter une demande présentée par une personne qui a fourni au Ministère, depuis cinq ans ou moins, directement ou indirectement, un renseignement ou un document faux ou trompeur.				
• Refuser d'examiner une demande de la part d'une personne qui lui a fourni, depuis cinq ans ou moins, directement ou indirectement, un renseignement ou un document faux ou trompeur.				

Garant(e)

Signature

Ville

Date (année/mois/jour)

Cogarant(e), s'il y a lieu

Signature

Ville

Date (année/mois/jour)

9. Plan d'accueil et d'intégration — pour le parrainage d'adultes de 18 à 55 ans

L'une des personnes que vous parrainez est-elle âgée de 18 à 55 ans au moment de nous présenter ce formulaire ?

Oui. Vous devez lire, remplir et signer cette section.

Non. Vous n'avez pas à remplir cette section.

Si votre demande d'engagement est acceptée, vous devrez aider activement les personnes que vous parrainez dans leurs démarches d'établissement et d'intégration au Québec³. *Veuillez lire ce qui suit et indiquer les actions que vous vous engagez à poser pour aider la ou les personnes parrainées dans ces démarches.*

9.1 Accompagnement Québec : service d'intégration pour les personnes immigrantes

Le service Accompagnement Québec peut vous aider dans les démarches d'intégration des personnes parrainées. Ce service gratuit et personnalisé est offert aux personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec.

Des agentes et agents d'aide à l'intégration évaluent les besoins des personnes immigrantes et les guident dans leurs démarches d'installation et d'intégration.

Les personnes immigrantes ont accès à ce service dès qu'elles ont :

- Un Certificat de sélection du Québec (CSQ);
- OU**
- Un numéro de client à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Pour en savoir plus sur Accompagnement Québec, [cliquez ici](#).

Indiquez, en cochant les cases appropriées, les actions que vous vous engagez à poser. Si vous jugez que l'action n'est pas nécessaire pour la ou les personnes adultes que vous parrainez, indiquez pourquoi dans la dernière colonne à droite.

Je m'engage, pour la personne adulte ou les personnes adultes que je parraine, à :	Garant(e)	Cogarant(e) (s'il y a lieu)	
A. Les informer qu'elles peuvent bénéficier du service Accompagnement Québec.			La ou les personnes parrainées sont déjà informées à ce sujet ou sont déjà inscrites. Autre raison (précisez) :
B. Les aider à s'inscrire au service Accompagnement Québec.			La ou les personnes parrainées sont déjà inscrites ou seront en mesure de s'inscrire seules. La ou les personnes parrainées ne souhaitent pas s'inscrire à Accompagnement Québec. Autre raison (précisez) :

3. Vous trouverez des informations et des conseils pratiques pour faciliter l'installation et l'intégration d'une personne immigrante au Québec sur la page web [S'installer et s'intégrer au Québec](#).

Je m'engage, pour la personne adulte ou les personnes adultes que je parraine, à :	Garant(e)	Cogarant(e) (s'il y a lieu)	
C. Les accompagner à un premier rendez-vous avec un(e) agent(e) d'aide à l'intégration d'Accompagnement Québec.			La ou les personnes parrainées y participeront seules. La ou les personnes parrainées ne souhaitent pas s'inscrire à Accompagnement Québec. Autre raison (précisez) :

9.2 Francisation

Si les personnes adultes que vous parrainez ne parlent pas le français ou ont besoin d'améliorer leur connaissance du français, vous avez la responsabilité de les aider à l'apprendre ou à le perfectionner.

Le gouvernement du Québec offre des cours de français gratuits. Les personnes parrainées pourraient être admissibles à une aide financière pour y participer.

[Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur les cours de français et les autres ressources disponibles pour l'apprentissage du français.

Indiquez, en cochant les cases appropriées, les actions que vous vous engagez à poser. Si vous jugez que l'action n'est pas nécessaire pour la ou les personnes adultes que vous parrainez, indiquez pourquoi dans la dernière colonne à droite.

Je m'engage, pour la personne adulte ou les personnes adultes que je parraine, à :	Garant(e)	Cogarant(e) (s'il y a lieu)	
A. Les renseigner sur : - L'offre de cours de français du gouvernement du Québec et de ses partenaires, à l'étranger et au Québec; OU - D'autres moyens d'apprendre ou d'améliorer leur connaissance du français.			La ou les personnes parrainées sont déjà francophones ou ont déjà une bonne maîtrise du français. La ou les personnes parrainées ont déjà ces informations. Autre raison (précisez) :
B. Les aider à s'inscrire à un cours de français.			La ou les personnes parrainées sont déjà francophones ou ont déjà une bonne maîtrise du français. La ou les personnes parrainées sont déjà inscrites à un cours de français. Autre raison (précisez) :

9.3 Installation

Indiquez, en cochant les cases appropriées, les actions que vous vous engagez à poser. Si vous jugez que l'action n'est pas nécessaire pour la ou les personnes adultes que vous parrainez, indiquez pourquoi dans la dernière colonne à droite.

Je m'engage, pour la personne adulte ou les personnes adultes que je parraine, à :	Garant(e)	Cogarant(e) (s'il y a lieu)	
A. Les informer qu'elles peuvent assister à une séance d'information gratuite sur les premières démarches à faire pour s'installer au Québec. Cette séance est offerte en français seulement. Cliquez ici pour plus de détails.			La ou les personnes parrainées ont déjà suivi ou sont déjà inscrites à cette séance. Autre raison (précisez) :
B. Les aider à trouver un logement.			La ou les personnes parrainées ont déjà un logement au Québec ou elles logeront avec moi.
C. Les aider dans les démarches administratives de base, telles que : • S'inscrire au régime d'assurance maladie du Québec, • Obtenir un numéro d'assurance sociale, • Ouvrir un compte bancaire, • Obtenir un permis de conduire.			La ou les personnes parrainées ont déjà fait toutes ces démarches.
D. Les aider à accéder aux services de santé : • Accès à un médecin et d'autres professionnels de la santé.			La ou les personnes parrainées ont déjà accès aux services de santé au Québec.
E. Les aider à accéder aux services d'éducation : • Inscription des enfants à l'école ou à la garderie, • Inscription à une formation professionnelle, collégiale ou universitaire.			La ou les personnes parrainées n'ont pas d'enfants d'âge scolaire. La ou les personnes parrainées n'ont pas besoin de s'inscrire à une formation.
F. Les informer et les guider dans l'utilisation d'autres services, tels que : • Transports en commun, • Services bancaires, • Services sociaux.			La ou les personnes parrainées connaissent déjà bien les services dont elles ont ou auront besoin.

9.4 Vie collective

Indiquez, en cochant les cases appropriées, les actions que vous vous engagez à poser. Si vous jugez que l'action n'est pas nécessaire pour la ou les personnes adultes que vous parrainez, indiquez pourquoi dans la dernière colonne à droite.

Je m'engage, pour la personne adulte ou les personnes adultes que je parraine, à :	Garant(e)	Cogérant(e) (s'il y a lieu)	
A. Les informer qu'elles peuvent suivre la session Objectif Intégration, une séance d'information gratuite, en français, sur les valeurs québécoises, les codes culturels et le monde du travail au Québec. Cliquez ici pour plus de détails.			La ou les personnes parrainées ont déjà suivi ou sont déjà inscrites à cette séance. Autre raison (précisez) :
B. Les renseigner sur la société et la culture québécoises, incluant ses valeurs clés, telles que : - Le Québec est une société libre et démocratique, - Les femmes et les hommes ont les mêmes droits.			La ou les personnes parrainées connaissent déjà très bien la société et la culture québécoises. Autre raison (précisez) :
C. Les aider à participer à des activités communautaires.			

9.5 Emploi et reconnaissance des compétences

Indiquez, en cochant les cases appropriées, les actions que vous vous engagez à poser. Si vous jugez que l'action n'est pas nécessaire pour la ou les personnes adultes que vous parrainez, indiquez pourquoi dans la dernière colonne à droite.

Je m'engage, pour la personne adulte ou les personnes adultes que je parraine, à :	Garant(e)	Cogérant(e) (s'il y a lieu)	
A. Les renseigner sur le marché du travail au Québec			La ou les personnes parrainées n'ont pas l'intention d'occuper un emploi au Québec. La ou les personnes parrainées occupent déjà un emploi au Québec. Autre raison (précisez) :
B. Les guider vers les ressources disponibles pour la recherche d'emploi : - Informations en ligne, comme ici, - Bureau de Service Québec dans votre région (cliquez ici pour en trouver un).			
C. Les aider dans les démarches pour faire reconnaître leurs compétences acquises à l'étranger. Cliquez ici pour plus de détails.			La ou les personnes parrainées n'ont pas besoin de faire reconnaître leurs compétences pour occuper l'emploi souhaité au Québec. La ou les personnes parrainées n'ont pas l'intention d'occuper un emploi au Québec.

Engagement général pour l'accueil et l'intégration

Comprenant ma responsabilité dans l'accueil et l'intégration des personnes que je parraine, je m'engage à :

- Réaliser les actions que j'ai cochées dans les tableaux 9.1 à 9.5 ci-dessus;
- Aider et soutenir, autant que nécessaire, les personnes parrainées dans leurs démarches d'établissement et d'intégration au Québec, et ce :
 - En favorisant leur apprentissage du français, si elles ne le maîtrisent pas déjà,
 - En favorisant leur connaissance et leur respect des valeurs clés du Québec.

Garant(e)

Signature	Date (année/mois/jour)

Cogarant(e), s'il y a lieu

Signature	Date (année/mois/jour)

10. Décision

Réservé à l'administration	
☐ Engagement accepté ☐ Engagement refusé ☐ Engagement rejeté	
Nom de la personne autorisée	Numéro de dossier
Signature	Date (année/mois/jour)



Partie 2 — Documents à soumettre à l'appui de votre demande d'engagement

À l'appui de votre demande d'engagement, vous devez fournir différents documents selon votre situation. Vous devez aussi joindre le paiement des frais exigés pour le traitement de votre demande.

Marche à suivre

1. Lisez la liste des documents exigés pour identifier les documents que vous devez soumettre ;
2. Cochez dans la colonne de droite les cases qui correspondent aux documents que vous soumettez ;
3. Rassembler tous les documents demandés dans le format exigé ;
4. Placer vos documents dans le même ordre que l'ordre dans lequel ils sont mentionnés dans les pages suivantes ;
5. Joindre le paiement exact des frais exigés. Si votre paiement n'est pas joint ou est insuffisant, l'ensemble de votre dossier vous sera retourné par courrier régulier ;
6. Envoyer le tout dans une seule enveloppe, par la poste, à l'adresse suivante :

Direction du regroupement familial et de l'enregistrement
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
202-1200, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2X 0C9
CANADA

Important

Si vous ne soumettez pas les documents demandés, dûment signés selon le format exigé, ou si le montant de votre paiement n'est pas exact, **vos documents vous seront retournés.**

D'autres documents que ceux mentionnés dans la présente liste pourraient vous être demandés au cours du traitement de votre demande, si cela est nécessaire pour vérifier la véracité de vos déclarations.

Si vous n'êtes pas en mesure de présenter un document exigé, vous pouvez le remplacer par un autre document en joignant une explication écrite des raisons pour lesquelles le document exigé n'est pas disponible.

Signatures acceptées

Nous acceptons les types de signatures suivants :

- La signature manuscrite originale ;
- La signature manuscrite photocopiée ;
- La signature manuscrite apposée à l'aide d'un accessoire technologique (par exemple : un stylet, un écran tactile ou une souris) ;
- La signature manuscrite numérisée (par exemple en apposant une signature manuscrite sur un document papier et en numérisant le document signé).

Les autres types de signatures (numériques ou dactylographiés) **ne sont pas acceptés.**

Les signatures numériques (générées grâce à un certificat numérique produit au moyen d'un outil spécialisé) ou dactylographiées ne sont pas acceptées.

Traduction

Si vous soumettez des documents **ou des parties de documents** dans une langue autre que le français ou l'anglais, vous devez fournir :

- **Le document dans la langue d'origine**, dans le format exigé (original, copie certifiée conforme ou photocopie);
- **L'original de la traduction complète faite par un traducteur reconnu.**

 **Si le document original est rédigé en français ou en anglais, mais qu'il comporte un sceau ou une signature dans une autre langue, vous devez absolument les faire traduire.**

Pour plus de détails sur les formats exigés pour vos documents, consultez la section [Règles concernant les documents et les formats exigés](#) sur le site [Quebec.ca](#).

Documents obligatoires pour toute demande d'engagement		Format exigé	Garant(e)	Cogarant(e) (s'il y a lieu)
1	Formulaire <i>Demande d'engagement</i> — catégorie du regroupement familial (A-0546-GF) Le présent formulaire rempli et signé par vous et, le cas échéant, par la personne cogarante.	Original		
2	Preuve d'admissibilité du gouvernement fédéral ou invitation à présenter une demande Fournir un document parmi les suivants : • Lettre ou courriel récent d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada qui : – vous est adressé et non à la personne que vous souhaitez parrainer, – indique que vous êtes admissible pour parrainer une personne, – mentionne votre nom et celui de la personne parrainée principale, – vous invite à présenter une demande d'engagement auprès du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec; • Accusé de réception d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada de votre demande de parrainage d'une personne dans la catégorie des époux et conjoints de fait au Canada; • Lettre ou courriel récent du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec qui vous invite à présenter une demande d'engagement dans la catégorie du regroupement familial.	Copie		
3	Preuves d'identité et de statut au Canada (garant(e) et cogarant(e)) • Si vous êtes né au Canada : – Acte ou certificat de naissance • Si vous êtes né à l'étranger : – Acte ou certificat de naissance ET un document parmi les suivants : – pages d'identification de votre passeport canadien contenant le numéro, la date de délivrance et d'expiration du passeport, votre photo, vos nom et prénom ainsi que votre date et lieu de naissance, – certificat de citoyenneté canadienne délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (recto et verso), – fiche relative au droit d'établissement délivrée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, – document de confirmation de résidence permanente délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, – carte de résident(e) permanent(e) délivrée par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.	Copie		

Documents obligatoires pour toute demande d'engagement		Format exigé	Garant(e)	Cogarant(e) (s'il y a lieu)
4	Preuve de votre adresse au Québec ou Déclaration du garant à l'étranger Fournir un document parmi les suivants : • Facture ou état de compte d'une compagnie d'électricité; • Facture ou état de compte d'une compagnie de câblodistribution; • Avis de cotisation de l'Agence de revenu du Québec; • Permis de conduire; • <u>Déclaration du garant à l'étranger</u>, remplie et signée (formulaire A-0539-F).	Copie		
5	Formulaire <i>Demande de sélection permanente — catégorie du regroupement familial</i> (A-0520-BF) Ce formulaire doit être rempli et signé par la personne parrainée principale, sauf s'il s'agit d'un enfant de moins de 18 ans. Si la personne parrainée principale a moins de 18 ans, le formulaire doit être signé par le titulaire de l'autorité parentale ou, s'il s'agit d'une personne en voie d'adoption ou d'une personne mineure orpheline, par la personne garante.	Original		
6	Preuves d'identité des personnes parrainées Pour la personne parrainée principale et chacun des membres de sa famille qui l'accompagnent : • Page d'identité du passeport valide. Nom et photo doivent y figurer; ET • Certificat de naissance OU, pour les personnes réfugiées qui n'ont pas de passeport ou de certificat de naissance, toute autre preuve d'identité officielle (par exemple, une preuve du statut de réfugié).	Copie		
7	Paieement des frais pour l'examen de votre demande Consultez la section Payer les frais pour l'examen de votre demande sur le site Quebec.ca pour connaître le montant à payer et les modes de paiement acceptés. • Si vous payez par carte de crédit, vous devez remplir et joindre le <u>formulaire Paiement par carte de crédit</u> (formulaire A-0591-F0). Assurez-vous d'inscrire le montant exact et de signer à la main le formulaire. Si vous payez par mandat postal, chèque certifié ou traite bancaire, vous devez inscrire le montant exact et libeller le mandat ou chèque au nom du ministre des Finances du Québec.	Original		

Documents supplémentaires à fournir selon votre situation		Format exigé	Garant(e)	Cogarant(e) (s'il y a lieu)
8	Preuve de votre lien de parenté avec la personne parrainée principale			
	Si votre époux(-se) est la personne parrainée principale : • Acte ou certificat de mariage	Copie		
	Si votre conjoint(e) de fait ou partenaire conjugal(e) est la personne parrainée principale : • Deux preuves récentes (de moins de 24 mois précédant la date de présentation de votre demande) que vous habitez en union de fait avec votre conjoint(e) depuis au moins un an. Les documents suivants sont acceptés, si votre nom et celui de votre conjoint(e) y figurent : – Preuve de propriété conjointe de la résidence ou de location d'un logement (bail), – Relevé d'un compte bancaire commun, – Factures communes de services publics (électricité, assurances, téléphone, etc.). OU, si vous ne pouvez pas habiter avec cette personne parce qu'elle ou il est persécuté(e) ou fait l'objet d'un contrôle pénal dans son pays : • Déclaration assermentée selon laquelle vous êtes en relation conjugale depuis au moins un an avec cette personne et expliquant pourquoi vous êtes dans l'impossibilité de vous marier ou d'habiter avec cette personne.	Copie		
		Original		
	Si votre père, mère, grand-père ou grand-mère est la personne parrainée principale : • Certificat(s) de naissance prouvant le lien de parenté entre vous et cette personne.	Copie		
	Si votre enfant à charge (biologique ou adopté) est la personne parrainée principale : • Certificat de naissance de l'enfant ET, s'il y a lieu : • Si l'enfant âgé de 18 ans ou plus est dépendant de l'un ou l'autre de ses parents en raison de son état physique ou mental : certificat médical attestant de l'incapacité de cet enfant à subvenir à ses besoins en raison de son état physique ou mental; • Si vous avez adopté l'enfant avant d'immigrer au Québec : jugement d'adoption obtenu à l'étranger. <i>Vous devez fournir l'original de la traduction officielle du jugement si celui-ci est rédigé dans une langue autre que le français ou l'anglais.</i>	Copie		
	Si la personne parrainée principale est un enfant mineur orphelin qui est votre frère, sœur, neveu, nièce, petit-fils ou petite-fille : • Certificat de naissance de l'enfant; • Tous les autres certificats de naissance prouvant le lien de parenté; • Acte de décès des deux parents.	Copie		

Autres documents à fournir si vous êtes dans la situation mentionnée		Format exigé	Garant(e)	Cogarant(e) (s'il y a lieu)
9	Si votre époux(se) ou conjoint(e) de fait se joint à votre demande comme cogarant(e) : • Acte ou certificat de mariage; OU • Deux preuves récentes (de moins de 24 mois précédant la date de présentation de votre demande) que vous vivez maritalement avec cette personne depuis au moins un an. Les documents suivants sont acceptés, si votre nom et celui de votre conjoint(e) y figurent : – Hypothèque ou contrat de location d'un logement (bail), – Relevé d'un compte bancaire commun, – Factures communes de services publics (électricité, assurances, téléphone, etc.).	Copie		

Autres documents à fournir si vous êtes dans la situation mentionnée		Format exigé	Garant(e)	Cogarant(e) (s'il y a lieu)
10	Si vous parrainez un enfant que vous adopterez selon une démarche autorisée par le Secrétariat aux services internationaux à l'enfant : Lettre ou courriel indiquant que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a reçu la lettre de non-opposition du Secrétariat aux services internationaux à l'enfant (SASIE) et vous invitant à déposer votre demande d'engagement.	Copie		
11	Si vous avez vécu un divorce ou une séparation, ou si vous avez des enfants d'une union antérieure : <u>Autorisation pour la collecte et la communication de renseignements personnels</u> (formulaire A-0527-FO).	Original		
12	Si, parmi les personnes que vous parrainez, il y a un ou des enfants de moins de 18 ans qui immigreront avec un seul de leurs parents ou titulaires de l'autorité parentale : <u>Déclaration de consentement — Immigration permanente d'un enfant mineur accompagné d'un seul parent</u> (formulaire ME-0032-2309) remplie et signée; OU - Autre document mentionné à la première page du formulaire ME-0032-2309.	Original		
13	Si la personne parrainée principale est votre époux(-se), conjoint(e) de fait ou partenaire conjugal(e) qui a un enfant à charge ayant lui-même un enfant à charge ; votre enfant à charge qui a lui-même un enfant à sa charge ; votre père, mère, grand-père ou grand-mère ; un enfant mineur orphelin ; ou un autre membre de votre parenté (dernière option dans la liste de la section 3 du présent formulaire — partie 1) : Formulaire <u>Évaluation de la capacité financière</u> (A-0535-F) rempli et signé par vous et la personne cogarante, le cas échéant, accompagné des documents demandés dans l'annexe de ce formulaire.	Original		
14	Si vous avez mandaté une personne (rémunérée ou non) pour vous représenter : <u>Mandat de représentation</u> (formulaire A-0525-AF).	Original		
15	Si la personne que vous avez mandatée pour vous représenter est un(e) consultant(e) en immigration, vous devez aussi lui faire remplir et signer ce formulaire : <u>Attestation du consultant en immigration</u> (formulaire A-0525-BF).	Original		